

Enquête auprès des Conseillers Généraux pour l'ADF

Juin 2006

Consultation réalisée par Le Fil, en partenariat avec Ipsos



Contacts :

Samuel Jequier
06 32 38 49 62
samuel.jequier@lefil.fr

Philippe Hubert
06 60 27 32 92
philippe.hubert@lefil.fr

Le Fil
12 rue Bochart de Saron
75 009 Paris
www.lefil.fr

FICHE TECHNIQUE

SONDAGE EFFECTUÉ POUR : L'ASSEMBLEE DES DEPARTEMENTS DE FRANCE

DATES DU TERRAIN : Du 15 avril au 5 juin 2006.

ECHANTILLON : Questionnaire auto-administré (Internet / Version papier) diffusé aux 4218 conseillers généraux.
880 questionnaires complets ont été exploités (taux de retour de 21%, assurant une bonne représentativité des résultats).

Note de synthèse

Chiffres-clés

- 40% des élus exercent une activité professionnelle en plus de leur mandat.
- 80% cumulent un autre mandat avec celui de conseiller général, essentiellement municipal (maire, adjoint au maire, conseiller municipal).
- 77% considèrent que le Conseil Général dont ils font partie fonctionne bien.
- 87% ont de bonnes relations avec l'exécutif de leur département, y compris les élus de l'opposition (75%).
- 60% des élus « de base » et 83% de ceux de l'opposition ont le sentiment de ne pas être suffisamment associés aux décisions de l'exécutif départemental.
- 80% des conseillers généraux sont satisfaits de la façon dont se déroule leur mandat et 76% souhaitent se représenter.
- Les élus départementaux consacrent en moyenne 44 heures par semaine à l'ensemble de leurs mandats et 26 heures à celui de conseiller général.
- 81% des élus jugent que leur mandat exige beaucoup de sacrifices à l'égard de leur vie personnelle.
- 93% ont le sentiment que leur mandat est utile à la vie quotidienne des citoyens de leur région.
- 67% se disent d'accord avec l'opinion selon laquelle « un conseiller général doit aussi s'intéresser au choix techniques de mise en œuvre des décisions ».
- 66% estiment qu'un élu doit d'abord rendre des comptes au citoyen de son canton, par rapport aux citoyens de l'ensemble du département.
- 64% des élus se prononcent pour que les élections aient lieu le même jour partout en France et sont favorables au changement de nom de l'institution (Conseil Départemental)
- 51% (contre 40%) sont contre le changement de mode de scrutin pour introduire la parité.
- 66% estiment qu'il y a plutôt "complémentarité" entre les politiques menées par le Conseil Régional, le département et les communes (contre 26% "concurrence").
- 53% sont satisfaits des nouvelles compétences attribuées au département dans le cadre des lois sur la décentralisation (80% des élus de droite, mais seulement 38% des élus de gauche)
- 56% jugent que les ressources financières de leur département ne sont pas adaptées à ces compétences (69% des élus de gauche, mais 33% de ceux droite)
- 57% (contre 33%) des élus sont confiants dans la capacité de leur département à bien gérer le RMI, 45% (contre 44%) sont confiants dans sa capacité à bien gérer les routes nationales transférées.

Synthèse

La consultation fait d'abord apparaître de réels facteurs d'unité de la représentation départementale. L'attachement au canton, la confiance dans l'institution, l'implication et la satisfaction d'exercer ce mandat transcendent très largement les appartenances politiques et rassemblent l'ensemble des élus. En revanche, les clivages, notamment politiques, resurgissent dès que l'on aborde la décentralisation et la parité.

Profil des conseillers généraux dans la consultation : masculin, diplômé, âgé, enraciné et cumulant

L'âge moyen du conseiller général est de plus de 56 ans dans notre enquête. Comme toutes les représentations politiques, la représentation départementale est largement sur-diplômée par rapport à la société française : 68% des élus sont au moins titulaires d'un diplôme de niveau Bac +2 (20% sur la population française, données INSEE 2005). La tendance semble même s'accroître, les conseillers généraux de moins de 45 ans étant plus diplômés que leurs aînés. Par ailleurs, 41% des élus départementaux poursuivent leur activité professionnelle en même temps que leur mandat. C'est un pourcentage inférieur à celui des conseillers régionaux (60%), la différence s'expliquant par la structure globalement plus âgée de la représentation départementale. Pour les élus actifs, la question d'une amélioration du statut de l'élu se pose, et nous y reviendrons. L'ancrage local des conseillers généraux est manifeste : 58% (et 65% des élus des cantons ruraux) sont installés dans le département depuis plusieurs générations. Enfin, une très large majorité (80%) dispose d'un autre mandat ou d'une autre fonction locale : maire, conseiller communautaire ou conseiller municipal, pour l'essentiel.

Fonctionnement du conseil général : satisfaisant, avec des possibilités d'amélioration démocratique

La consultation dessine une image plutôt pacifique et pragmatique du fonctionnement des assemblées. Au-delà des clivages, le fonctionnement du Conseil Général est jugé satisfaisant et les relations avec l'exécutif plutôt bonnes, même quand on est dans l'opposition. Ainsi, 77% des élus jugent que le conseil général fonctionne « bien » ; le fait que les élus se positionnent plutôt sur le « assez bien » (55%) que sur le « très bien » (22%) évoque quand même des possibilités d'amélioration. Les élus d'opposition émettent eux aussi à une courte majorité un jugement positif (52% contre 47%), un taux bien supérieur à celui relevé chez leurs homologues régionaux.

De même 87% des élus, et 75% de ceux de l'opposition, déclarent avoir de bonnes relations avec l'exécutif. Derrière ce tableau de relations cordiales et pragmatiques, quelques bémols se font entendre. Les élus de l'opposition, et surtout les élus de « base » déplorent majoritairement d'être insuffisamment associés aux décisions de l'exécutif. Les élus de l'opposition regrettent aussi un manque de disponibilité de « leur président », comme une forte minorité des élus de base (47%). En outre, 55% des élus de l'opposition considèrent que les droits de l'opposition ne sont pas bien respectés au sein de leur assemblée. Même si leur fonctionnement global est bien jugé, il y a à l'égard des exécutifs départementaux une réelle demande d'approfondissement démocratique.

Un mandat apprécié mais qui devrait être amélioré par un statut de l' élu

Il y a une forme de fierté, de vocation et d'engagement incontestables dans la manière dont les élus vivent leur mandat. Leur implication est conséquente : ils consacrent en moyenne 44 heures à l'ensemble de leurs fonctions électives, dont 26 heures au mandat de Conseiller général (près de 30h pour les élus de la majorité, 21h pour ceux de l'opposition, 33h pour les membres de l'exécutif). Tous (93%) ont le sentiment d'être « utiles » à la vie quotidienne des citoyens de leur département. Conjugué au bon fonctionnement de l'assemblée, ce sentiment d'utilité explique que 80% des élus se disent « satisfaits de la façon dont se déroule leur mandat ». L'attachement au mandat, mesuré à l'aune du souhait de se représenter, fait consensus. Trois quarts des élus départementaux se disent prêts à un nouveau mandat, dont 46% « tout à fait ». Cette volonté est aussi forte à droite qu'à gauche, chez les conseillers de cantons ruraux que chez ceux de cantons urbains, chez les élus de l'opposition et chez ceux de la majorité.

Elus de gauche et de droite, élus de canton ruraux ou urbains, élus de la majorité ou de l'opposition départementale partagent tous cette implication et cet attachement. Mais la vocation d' élu est aussi un sacerdoce : huit élus sur dix avouent que leur mandat implique des sacrifices à l'égard de leur vie personnelle.

Dans ce contexte global de satisfaction à l'égard du mandat, émerge alors nettement la demande d'un meilleur statut de l' élu (40% en réponses spontanées à une question ouverte, ce qui constitue un taux très fort). Vieux serpent de mer de la politique française, il n'en reste pas moins une demande sociale majeure de la part des élus, de tous bords. Au sein des conseillers généraux, cette demande est encore plus forte chez les actifs, les femmes et les moins de 45 ans. Elle porte bien plus sur une meilleure articulation avec la vie professionnelle et de meilleurs droits sociaux (couverture sociale, retraite) qu'elle n'est une revendication financière. La consultation réalisée auprès des conseillers régionaux avait déjà mis cette demande en valeur : la consultation auprès des conseillers généraux la confirme, une fois encore.

Pour améliorer encore l'exercice de leur mandat, deux tiers des élus sont demandeurs de formation, essentiellement en matière financière, juridique et d'aide à la communication. Cette demande est sans doute renforcée par le fait qu'à l'unanimité, les élus ont le sentiment que leur mandat implique des connaissances de plus en plus « techniques ». Une évolution que deux tiers d'entre eux acceptent, estimant « *qu'un conseiller général doit aussi s'intéresser au choix techniques de mise en œuvre des décisions* ».

Rendre l'institution plus lisible

45% des élus ont le sentiment que leur mandat est « suffisamment reconnu » par leurs partenaires, 51% étant d'un avis inverse. Les élus des cantons ruraux ont un sentiment de reconnaissance bien supérieur à ceux des cantons urbains. Globalement toutefois, et probablement du fait de l'ancienneté de l'institution et du rapport plus direct avec les citoyens grâce au scrutin majoritaire uninominal, la reconnaissance perçue du mandat est sensiblement plus forte chez les conseillers généraux que chez les élus régionaux. Pour améliorer encore cette reconnaissance, une majorité d'élus est ouverte à des changements rendant l'institution plus lisible et peut-être plus proche des citoyens.

Ainsi, deux tiers des élus départementaux s'accordent sur le fait de changer le nom du conseil général en « conseil départemental ». Cette volonté est presque consensuelle, tout juste encore un peu plus forte chez les élus de gauche que chez ceux de droite. Toujours sans doute dans un souci de lisibilité, une majorité nette des élus (66% contre 27%) se prononcent pour que les élections cantonales aient lieu en une seule fois le même jour partout en France. Les élus « urbains » (72%) et de gauche (74%) y sont sensiblement plus favorables que les élus « ruraux » (54%) et de droite (49%).

Un attachement au canton et au mode de scrutin

Les conseillers généraux restent très attachés à leur canton : deux tiers estiment qu'un élu doit d'abord rendre des comptes au citoyen de son canton, par rapport aux citoyens de l'ensemble du département. Ce jugement est partagé quelle que soit l'appartenance politique. Il est un des facteurs d'unité des élus départementaux. Cet attachement au canton est aussi un attachement au mode de scrutin. Appelés en question ouverte à s'exprimer sur toutes les modifications utiles à apporter au mode de scrutin, 50% des élus ne répondent pas, signe tangible de leur volonté de ne rien modifier. Surtout qu'au sein des répondants, c'est la réponse « ne rien changer » qui arrive en tête avec 16% de citations. On évoque ensuite l'introduction de la proportionnelle, le rééquilibrage des cantons au niveau géographique et l'instauration d'un suppléant.

L'attachement au mode de scrutin explique en partie qu'une majorité d'élus (51% contre 40%) se disent opposés à une réforme permettant l'application de la parité aux assemblées départementales. Cette question clive profondément la représentation départementale. Les hommes, les élus de droite et ceux des cantons ruraux y sont très nettement opposés, tandis que les femmes, les élus de gauche et ceux des cantons urbains y sont plutôt favorables. Dans le même sens, 53% des élus (contre 38%) sont également opposés à ce que la loi impose la parité au sein des exécutifs départementaux, avec les mêmes clivages que précédemment.

Décentralisation : clivages politiques mais confiance dans l'institution

L'ensemble de l'enquête témoigne de la confiance des élus dans leur institution. Malgré les débats sur les ressources, particulièrement clivants, la majorité des conseillers reste confiante sur la capacité de son département à exercer avec efficacité ses compétences. Ce sentiment peut expliquer le fait que les élus considèrent travailler plutôt en synergie avec les autres collectivités : 66% estiment qu'il y a plutôt "complémentarité" entre les politiques menées par le Conseil Régional, le département et les communes (contre 26% "concurrence"). On trouve là une attitude sensiblement différente de celle des conseillers régionaux, qui étaient beaucoup plus nombreux à évoquer la concurrence et qui se prononçaient à une large majorité pour la suppression du département.

Il n'y a pas de clivage rural/urbain dans la confiance des élus dans leur institution, ni dans l'appréhension des lois de décentralisation. On relève en revanche dans ce domaine un clivage fondamentalement politique. A gauche, on juge massivement les ressources financières inadaptées aux nouvelles compétences, ce qui explique qu'on ne puisse en être totalement satisfait. La défiance est majoritaire quant à la gestion des routes et des personnels transférés. Les jugements sont partagés sur le RMI et le Handicap et la confiance est majoritaire sur les services de secours, la prise en charge de la dépendance et la politique de l'enfance et de la famille. A droite, on affiche au contraire une réelle satisfaction par rapport aux lois de décentralisation, sur tous les sujets abordés.

Etes-vous confiant dans la capacité de votre département à exercer les responsabilités suivantes ?

Niveau de confiance	Ensemble des élus	Elus de droite	Elus de gauche	Cantons ruraux	Cantons urbains
RMI	57%	78%	48%	58%	54%
Handicap	58%	81%	47%	55%	57%
Pers. âgées	66%	81%	59%	65%	65%
Routes	45%	67%	33%	45%	42%
Personnel	55%	76%	44%	54%	52%
Incendie	65%	73%	62%	65%	64%
Enf, famille	71%	82%	65%	71%	65%

Le FIL pour l'ADF, juin 2006.

Le profil des répondants

	Répondants %
Sexe :	
• Homme	88
• Femme	12
	100
Age :	
• Moins de 45 ans	12
• 45 à 54 ans	21
• 55 à 64 ans	48
• 65 ans et plus	19
	100
Niveau de diplôme :	
• Inférieur au Bac	17
• Bac	15
• Bac+2 (DEUG, BTS, DUT, ...)	18
• Bac+3 et plus	50
	100
Situation professionnelle :	
• Vous exercez une activité professionnelle en plus de votre mandat	41
• Vous avez cessé votre activité professionnelle pour exercer votre mandat	18
• Vous êtes au chômage	1
• Vous êtes à la retraite	40
	100
Profession actuelle ou la dernière que vous avez exercée :	
• Agriculteur	3
• Artisan-commerçant	3
• Chef d'entreprise	5
• Profession libérale	12
• Cadre supérieur du public	13
• Cadre supérieur du privé / Ingénieur	12
• Enseignant	23
• Professions para-médicales	3
• Cadre moyen du public	9
• Cadre moyen du privé	9
• Technicien	3
• Employé	2
• Ouvrier	1
• Militaire	1
• Assistant Parlementaire	1
	100

Le profil des répondants (suite)

	Répondants %
Travaillez-vous ou avez-vous travaillé en tant que :	
• Indépendant(e)/chef d'entreprise	21
• Salarié(e) du secteur public	43
• Salarié(e) du secteur privé	26
• Salarié(e) du privé et du public	10
	100
Depuis quand votre famille est-elle installée dans la région :	
• Depuis plusieurs générations	58
• Depuis la génération de vos parents	15
• C'est vous qui vous y êtes installé(e)	27
	100

Parcours politique

L'ancienneté du mandat

Question : Depuis quand êtes vous élu(e) du Conseil général ?

	Ensemble	Hommes	Femmes
	%	%	%
• J'effectue mon premier mandat	44	42	61
• J'effectue mon deuxième mandat	30	31	26
• J'effectue mon troisième mandat	13	14	7
• J'effectue mon quatrième mandat ou plus	13	13	6
	100	100	100

Le profil du canton

Question : Etes-vous l'élu(e) d'un canton...

	Ensemble	Hommes	Femmes
	%	%	%
• Plutôt rural	46	48	36
• Plutôt urbain	26	23	40
• A la fois rural et urbain	28	29	24
	100	100	100

Le cumul des mandats

Question : Exercez-vous actuellement d'autres mandats électifs ou fonctions ? Si oui, lesquels ?

Base : Répondants

	Ensemble %	Rappel Consultation ARF %	Profil du canton		
			Plutôt rural %	Plutôt urbain %	A la fois rural et urbain %
• Uniquement Conseiller régional	20	37	18	27	15
• Détient d'autres mandats dont :	80	63	82	73	85
• Conseiller municipal	19	-	15	24	20
• Adjoint au maire	14	-	8	28	13
• Maire	43	-	56	20	42
• Conseiller communautaire ou délégué à une communauté de communes ou d'agglomération ou à un syndicat de communes	33	-	34	28	36
• Conseiller régional	2	-	1	1	3
• Député	2	-	1	1	3
• Sénateur	1	-	1	1	2
• Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale	18	-	23	5	20
	100	<i>100</i>	100	100	100

L'étiquette partisane

Question : Sous quelle étiquette avez-vous été élu(e) au Conseil général ?

Base : Répondants

	Ensemble %
S/t Gauche	64
• PC	5
• DVG	9
• PRG	3
• PS	46
• Verts	1
S/t Droite	34
• UDF	5
• UMP	16
• DVD	12
• RPF	1
• Sans étiquette	2
	100

Appartenance à la majorité et à l'exécutif du Conseil général

Question : Au sein de votre département, appartenez-vous à un groupe politique...

Base : Répondants

	Ensemble
	%
• De la majorité	58
• De l'opposition	39
• Je n'appartiens à aucun groupe	3
	100

Question : Appartenez-vous à l'exécutif départemental (Président, Vice-président) ?

Base : Répondants

	Ensemble	Hommes	Femmes
	%	%	%
• Oui	32	31	37
• Non	68	69	63
	100	100	100

Le souhait de se représenter

Question : Si vous en aviez la possibilité, souhaiteriez-vous vous représenter pour un nouveau mandat de Conseiller général lors des prochaines élections ?

Base : Répondants

	Ensemble %	Rappel Consultation ARF %	Mandat en cours			
			Premier %	Deuxième %	Troisième %	Quatrième et plus %
• Oui, tout à fait	46	33	56	47	27	29
• Oui, plutôt	30	36	33	27	37	20
S/T Oui	76	69	89	74	64	49
• Non, plutôt pas	15	15	7	19	26	28
• Non, pas du tout	6	7	2	6	9	19
S/T Non	21	22	9	25	35	47
• Ne se prononce pas	3	9	2	1	1	4
	100	100	100	100	100	100

II. Le fonctionnement du Conseil général

Le fonctionnement du Conseil général

Question : De manière générale, diriez vous que le Conseil général dont vous faites partie fonctionne....

Base : A tous

	Ensemble	Elus Majorité	Elus Opposition
	%	%	%
• Très bien	22	36	2
<i>Rappel Consultation ARF</i>	11	15	-
• Assez bien	55	57	50
<i>Rappel Consultation ARF</i>	59	68	33
S/T Bien	77	93	52
<i>Rappel Consultation ARF</i>	70	83	33
• Pas très bien	19	5	41
<i>Rappel Consultation ARF</i>	21	14	46
• Pas bien du tout	2	-	6
<i>Rappel Consultation ARF</i>	5	1	19
S/T Pas bien	21	5	47
<i>Rappel Consultation ARF</i>	26	15	65
• Ne se prononce pas	2	2	1
<i>Rappel Consultation ARF</i>	4	2	2
	100	100	100

Les relations avec l'exécutif départemental

Question : Dans l'exercice de votre mandat, avez-vous le sentiment d'être suffisamment associé(e) aux principales décisions de l'exécutif ?

Base : A tous

	Ensemble %	Elus Majorité %	Elus Opposition %
• Oui, tout à fait	18	30	2
• Oui, plutôt	37	52	14
S/T Oui	55	82	16
• Non, plutôt pas	28	14	47
• Non, pas du tout	15	2	36
S/T Non	43	16	83
• Ne se prononce pas	2	2	1
	100	100	100

Question : Diriez-vous que les relations que vous entretenez avec l'exécutif de votre département sont...

Base : A tous

	Ensemble %	Elus Majorité %	Elus Opposition %
• Très bonnes	39	61	6
• Assez bonnes	49	35	69
S/T Bonnes	88	96	75
• Assez mauvaises	9	2	21
• Très mauvaises	1	-	2
S/T Mauvaises	10	2	23
• Ne se prononce pas	2	2	2
	100	100	100

Les relations avec le Président du Conseil général

Question : Et, en ce qui concerne votre relation avec le Président de votre département, estimez-vous que...

Base : A tous

	Ensemble %	Appartenance à l'exécutif	
		Oui %	Non %
• Les contacts sont réguliers et suffisants	61	81	52
• Les contacts sont irréguliers et insuffisants	36	15	47
• Ne se prononce pas	3	3	1
	100	100	100

Le respect des droits de l'opposition

Question : Avez-vous, dans l'exercice de votre mandat, le sentiment que les droits de l'opposition sont suffisamment respectés ?

Base : A tous

	Ensemble	Elus Majorité	Elus Opposition
	%	%	%
• Oui tout à fait	34	54	5
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>31</i>	<i>40</i>	<i>3</i>
• Oui plutôt	41	42	39
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>44</i>	<i>51</i>	<i>24</i>
S/T Oui	75	96	44
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>75</i>	<i>91</i>	<i>27</i>
• Non plutôt pas	18	2	41
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>15</i>	<i>6</i>	<i>47</i>
• Non pas du tout	5	-	14
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>6</i>	<i>1</i>	<i>23</i>
S/T Non	23	2	55
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>21</i>	<i>7</i>	<i>70</i>
• Ne se prononce pas	2	2	1
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>4</i>	<i>2</i>	<i>-</i>
	100	100	100

III. La vie d'élu(e)

La satisfaction sur le déroulement du mandat

Question : Depuis votre élection, vous êtes plutôt...

Base : A tous

	Ensemble	Elus Majorité	Elus Opposition
	%	%	%
• Satisfait(e) de la manière dont se déroule votre mandat	79	86	68
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>66</i>	<i>75</i>	<i>36</i>
• Insatisfait(e) de la manière dont se déroule votre mandat	16	9	28
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>29</i>	<i>21</i>	<i>60</i>
• Ne se prononce pas	5	5	4
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>5</i>	<i>4</i>	<i>4</i>
	100	100	100

Le sentiment d'avoir le temps de maîtriser les dossiers

Question : Dans l'exercice au quotidien de votre mandat, estimez vous avoir de manière générale le temps de bien maîtriser les dossiers ?

Base : A tous

	Ensemble	Hommes	Femmes	1 ^{er} mandat
	%	%	%	%
• Oui tout à fait	13	13	9	6
<i>Rappel Consultation ARF</i>	4	4	5	4
• Oui plutôt	60	62	56	61
<i>Rappel Consultation ARF</i>	50	57	42	44
S/T Oui	73	75	65	67
<i>Rappel Consultation ARF</i>	54	61	47	48
• Non plutôt pas	22	21	28	29
<i>Rappel Consultation ARF</i>	38	32	44	43
• Non pas du tout	1	1	2	1
<i>Rappel Consultation ARF</i>	4	2	5	5
S/T Non	23	22	30	30
<i>Rappel Consultation ARF</i>	42	34	49	48
• Ne se prononce pas	4	3	5	3
<i>Rappel Consultation ARF</i>	4	5	4	4
	100	100	100	100

Le temps consacré à l'ensemble des mandats

Question : Sur une semaine, et en intégrant les soirées et le temps passé à domicile, combien d'heures consacrez-vous, en moyenne, à l'ensemble de vos fonctions électives ?

Base : A tous

	Ensemble %	Uniquement Conseiller général %	Détient d'autres mandats %
• Moins de 20 heures	5	11	4
• Entre 20 et 30 heures	24	42	20
• Entre 31 et 40 heures	20	24	20
• Entre 41 et 59 heures	25	12	28
• 60 heures et plus	26	11	28
	100	100	100

• Moyenne	44	35	46
------------------	-----------	-----------	-----------

Le temps consacré à la fonction de Conseiller général

Question : Et toujours en intégrant les soirées et le temps passé à domicile, combien d'heures consacrez-vous en moyenne sur une semaine uniquement à celle de Conseiller Général ?

Base : A tous

	Ensemble	Elus Majorité	Elus Opposition
	%	%	%
• Moins de 20 heures	32	22	46
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>27</i>	<i>19</i>	<i>53</i>
• Entre 20 et 30 heures	41	44	38
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>36</i>	<i>35</i>	<i>37</i>
• Entre 31 et 40 heures	15	19	11
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>18</i>	<i>21</i>	<i>5</i>
• Entre 41 et 59 heures	7	9	3
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>11</i>	<i>14</i>	<i>3</i>
• 60 heures et plus	5	6	2
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>8</i>	<i>10</i>	<i>2</i>
	100	100	100

• Moyenne	26	30	21
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>30</i>	<i>33</i>	<i>20</i>

L'importance des sacrifices à l'égard de la vie personnelle

Question : Diriez vous que votre fonction d'élu(e) départemental(e) implique beaucoup de sacrifices à l'égard de votre vie personnelle ?

Base : A tous

	Ensemble %
• Oui tout à fait	38
<i>Rappel Consultation ARF</i>	32
• Oui plutôt	43
<i>Rappel Consultation ARF</i>	46
S/T Oui	81
<i>Rappel Consultation ARF</i>	78
• Non plutôt pas	14
<i>Rappel Consultation ARF</i>	16
• Non pas du tout	1
<i>Rappel Consultation ARF</i>	2
S/T Non	15
<i>Rappel Consultation ARF</i>	18
• Ne se prononce pas	4
<i>Rappel Consultation ARF</i>	4
	100

L'utilité du mandat

Question : Avez-vous le sentiment que votre mandat de Conseiller général est utile à la vie quotidienne des habitants de votre département ?

Base : A tous

	Ensemble	Elus Majorité	Elus Opposition
	%	%	%
• Oui tout à fait	44	50	33
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>31</i>	<i>35</i>	<i>19</i>
• Oui plutôt	49	45	57
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>53</i>	<i>55</i>	<i>51</i>
S/T Oui	93	95	90
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>84</i>	<i>90</i>	<i>70</i>
• Non plutôt pas	3	1	7
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>10</i>	<i>6</i>	<i>20</i>
• Non pas du tout	-	-	-
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>5</i>
S/T Non	3	1	7
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>11</i>	<i>7</i>	<i>25</i>
• Ne se prononce pas	4	4	3
<i>Rappel Consultation ARF</i>	<i>5</i>	<i>3</i>	<i>5</i>
	100	100	100

Mandat cantonal ou départemental ?

Question : A qui, en priorité selon vous, un élu départemental doit-il d'abord rendre des comptes sur son mandat ?

Base : A tous

	Ensemble	Elus Majorité	Elus Opposition
	%	%	%
• Aux citoyens de son canton	66	63	71
• Aux citoyens de l'ensemble du département	30	33	27
• Ne se prononce pas	4	4	2
	100	100	100

Le sentiment d'être reconnu

Question : Avez-vous le sentiment que le mandat de conseiller général est suffisamment reconnu ou insuffisamment reconnu par vos autres partenaires politiques et institutionnels...

Base : A tous

	Ensemble	Elus Majorité	Elus Opposition
	%	%	%
• Suffisamment reconnu	45	47	42
<i>Rappel Consultation ARF</i>	27	29	22
• Insuffisamment reconnu	50	48	55
<i>Rappel Consultation ARF</i>	68	68	71
• Ne se prononce pas	5	5	3
<i>Rappel Consultation ARF</i>	5	3	7
	100	100	100

L'importance des compétences techniques

Question : Avez-vous le sentiment que le mandat de conseiller général implique désormais la maîtrise de compétences de plus en plus techniques ?

Base : A tous

	Ensemble
	%
• Oui, tout à fait	45
• Oui, plutôt	48
S/T Oui	93
• Non, plutôt pas	3
• Non, pas du tout	-
S/T Non	3
• Ne se prononce pas	4
	100

Le rôle du conseiller général

Question : De laquelle de ces deux opinions vous sentez-vous le plus proche ?

Base : A tous

	Ensemble %	Profil du canton		
		Plutôt rural %	Plutôt urbain %	A la fois rural et urbain %
• Un conseiller général doit d'abord s'attacher à son rôle politique de décision et d'impulsion et laisser les choix techniques de mise en œuvre aux spécialistes et aux experts	29	24	38	28
• Un conseiller général doit aussi s'intéresser aux choix techniques de mise en œuvre des décisions	67	72	56	69
• Ne se prononce pas	4	4	6	3
	100	100	100	100

La disponibilité à l'égard des citoyens

Question : Dans le cadre de votre mandat, avez-vous le sentiment d'être assez disponible pour développer les relations avec les citoyens de votre département ?

Base : A tous

	Ensemble %
• Oui tout à fait	16
<i>Rappel Consultation ARF</i>	7
• Oui plutôt	52
<i>Rappel Consultation ARF</i>	50
S/T Oui	68
<i>Rappel Consultation ARF</i>	57
• Non plutôt pas	26
<i>Rappel Consultation ARF</i>	37
• Non pas du tout	2
<i>Rappel Consultation ARF</i>	2
S/T Non	28
<i>Rappel Consultation ARF</i>	39
• Ne se prononce pas	4
<i>Rappel Consultation ARF</i>	4
	100

La satisfaction à l'égard de la formation

Question : Avez-vous bénéficié d'actions de formation en tant qu' élu départemental ?

Base : A tous

	Ensemble %
• Oui	47
• Non	49
• Ne se prononce pas	4
	100

Question : En avez-vous été satisfait ?

Base : A ceux ayant bénéficié de formation en tant qu' élu départemental

	Ensemble %
• Oui tout à fait	20
• Oui plutôt	72
S/T Oui	92
• Non plutôt pas	6
• Non pas du tout	1
S/T Non	7
• Ne se prononce pas	1
	100

Les besoins en formation

Question : Dans le cadre de votre mandat, avez-vous aujourd'hui des besoins en formation ?

Base : A tous

	Ensemble %
• Oui tout à fait	15
• Oui plutôt	50
S/T Oui	65
• Non plutôt pas	25
• Non pas du tout	2
S/T Non	27
• Ne se prononce pas	8
	100

Les besoins en formation (suite)

Question : Si oui, dans quels domaines particulièrement ?
(Question ouverte, réponses spontanées)

Base : A ceux ayant déclaré avoir des besoins de formation, soit 65% de l'échantillon

	Ensemble %
S/T CONNAISSANCES INSTITUTIONNELLES	52
S/t Economie-Finance	36
• La finance / L'économie	23
• La gestion du budget	11
• La fiscalité	2
• Les marchés publics	3
• L'application des lois / L'évolution législative	10
• L'organisation d'un Conseil général / Le fonctionnement interne	7
• La gestion des nouvelles compétences	5
• L'intercommunalité	4
• La décentralisation	4
• Législation européenne	2
• La politique	1
S/T DOMAINES DE COMPETENCES DU CONSEIL GENERAL	29
• Formation sur les compétences du Conseil général (sans précision)	2
S/t Action sociale	18
• L' action sociale / La politique de solidarité	16
• Les personnes âgées / Handicapées / Dépendantes	2
• La santé	1
• La Jeunesse	1
S/t Environnement	7
• L'environnement (sp)	4
• Le développement durable	1
• La loi sur l' eau	1
• La culture	2
• L'urbanisme	2
• L'aménagement du territoire	1
• Le tourisme	1
• La politique des transports	1
• Le logement / L' habitat	1

Les besoins en formation (suite)

	Ensemble
	%
S/T COMMUNICATION - INFORMATION - OUTILS	27
• La communication / L' information (sans précision)	12
• L'informatique / Les NTIC / L'Internet	11
• La prise de parole / Les discours	3
• La gestion du temps	2
• La communication auprès des médias	1
• La communication auprès des administrés	1
• Le management / La conduite de réunions	1
• Ne se prononce pas	21
	(1)

(1) Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles.

Les améliorations souhaitées pour mieux exercer son mandat

Question : Quelles seraient, selon vous, toutes les améliorations à apporter (en terme de statut, de moyens matériels, d'agenda, de formation...) pour que vous puissiez mieux exercer votre mandat ?
(Question ouverte, réponses spontanées)

Base : A tous

	Ensemble %	Rappel Consultation ARF %
S/T STATUT DE L'ELU	40	57
• Un vrai statut de l' élu	13	24
• Un statut qui permette d'exercer cette activité à temps plein	7	8
• Un statut qui permette d'avoir plus de disponibilité partielle	5	3
• Réforme pour une meilleure adéquation du statut de l' élu avec l'exercice d'une activité professionnelle privée	4	5
• Non cumul des mandats	3	3
dont S/t Meilleure rémunération	9	15
• Un statut rémunéré / Un vrai salaire / Une meilleure rémunération, indemnité	8	11
• Egalité de traitement / Une rémunération égale dans tous les départements / Une indemnité comparable à celle des parlementaires	1	4
dont S/t Formation	9	5
• Plus de formations/plus de temps accordé aux sessions de formations	7	2
• Une formation à l'exercice d' élu / validation des acquis	4	3
dont S/t Couverture sociale	8	19
• Une vraie retraite / Une cotisation retraite / Une garantie de retraite / Droit à la retraite	6	16
• Une protection, une couverture sociale / Droit à la sécurité sociale	4	6
dont S/t Retour à l'emploi	6	8
• La garantie de retrouver son emploi en fin de mandat	5	3
• Réforme pour le retour à l'emploi des conseillers non réélus/aide au reclassement, au retour à l'emploi/une garantie de formation et de reclassement	1	5

Les améliorations souhaitées pour mieux exercer son mandat (suite)

	Ensemble %	Rappel Consultation ARF %
S/T PLUS DE MOYENS	21	36
<i>dont S/t Moyens humains</i>	14	18
• Secrétariat / des secrétaires / un poste de secrétaire	9	11
• Plus de collaborateurs / un assistant	4	5
• Plus de moyens humains	2	3
<i>dont S/t Moyens matériels</i>	9	22
• Plus de moyens informatiques, NTIC / Ordinateurs, web, wi-fi/moyens de communications modernes	4	9
• Plus de moyens matériels / doublement des moyens matériels / logistique plus importante	3	10
• Un bureau / Un lieu de permanence	2	3
• Une voiture de fonction / Un véhicule à disposition / Moyens de déplacement	1	2
<i>dont S/t Moyens financiers</i>	2	5
• Remboursement des frais de mandat (télécommunications, déplacements)	2	5
S/T DIVERS	14	9
• Une meilleure communication/meilleure information/meilleur coordination entre les services	5	2
• Plus de temps/plus de disponibilité (sp)	3	-
• Une reconnaissance de notre fonction	2	3
• Réduire et limiter les temps de déplacements	2	2
• Moins de réunions/meilleure gestion de l'agenda	2	-
• Une meilleure représentation des catégories socioprofessionnelles/que la représentation politique soit plus représentative de la société	1	-
• Une écharpe/une écharpe tricolore	1	-
• Un suppléant	1	-
• Une meilleure prise en compte de l'opinion de la minorité	1	-
• Meilleure gestion des représentations/diminuer le nombre de représentations obligatoires/réduire les tâches de représentation	1	-
• Autres	1	2
• Aucune	1	1
• Ne se prononce pas	42	23
	(1)	(1)

(1) Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles.

IV – Problématiques d'actualité

La coopération avec les Régions et les communes

Question : Pour votre département, diriez-vous qu'il y a plutôt complémentarité ou plutôt concurrence entre les politiques menées par le Conseil Régional, le département et les principales communes ?

Base : A tous

	Ensemble
	%
• Plutôt complémentarité	66
• Plutôt concurrence	26
• Ne se prononce pas	8
	100

Le niveau des ressources financières

Question : D'une manière générale, les ressources financières de votre département sont-elles, selon vous, adaptées aux compétences qui lui sont attribuées ?

Base : A tous

	Ensemble	Elus Gauche	Elus Droite
	%	%	%
• Oui tout à fait	5	4	10
• Oui plutôt	30	19	49
S/T Oui	35	23	59
• Non plutôt pas	42	50	28
• Non pas du tout	14	19	5
S/T Non	56	69	33
• Ne se prononce pas	9	8	8
	100	100	100

L'application de la parité aux assemblées départementales

Question : Seriez-vous favorable à une réforme du mode de scrutin permettant l'application de la parité aux assemblées départementales ?

Base : A tous

	Ensemble %	Sexe		Profil du canton		
		Hommes %	Femmes %	Plutôt rural %	Plutôt urbain %	A la fois rural et urbain %
• Oui tout à fait	14	10	41	11	20	14
• Oui plutôt	26	27	23	24	31	25
S/T Oui	40	37	64	35	51	39
• Non plutôt pas	31	32	18	31	24	35
• Non pas du tout	20	22	10	24	15	19
S/T Non	51	54	28	55	39	54
• Ne se prononce pas	9	9	8	10	10	7
	100	100	100	100	100	100

La parité hommes-femmes dans la composition des exécutifs départementaux

Question : Seriez-vous favorable à ce que la loi impose la parité hommes-femmes dans la composition des exécutifs départementaux ?

Base : A tous

	Ensemble	Hommes	Femmes
	%	%	%
• Oui tout à fait	14	11	37
<i>Rappel Consultation ARF</i>	49	34	63
• Oui plutôt	24	23	28
<i>Rappel Consultation ARF</i>	24	27	22
S/T Oui	38	34	65
<i>Rappel Consultation ARF</i>	73	61	85
• Non plutôt pas	33	35	21
<i>Rappel Consultation ARF</i>	14	22	7
• Non pas du tout	20	22	5
<i>Rappel Consultation ARF</i>	7	11	3
S/T Non	53	57	26
<i>Rappel Consultation ARF</i>	21	33	10
• Ne se prononce pas	9	9	9
<i>Rappel Consultation ARF</i>	6	6	5
	100	100	100

Le regroupement des élections en une seule fois

Question : Seriez-vous favorable à ce qu'à l'avenir les élections des conseillers généraux aient lieu en une seule fois, le même jour, partout en France ?

Base : A tous

	Ensemble %	Profil du canton		
		Plutôt rural %	Plutôt urbain %	A la fois rural et urbain %
• Oui tout à fait	40	30	54	45
• Oui plutôt	24	25	19	26
S/T Oui	64	55	73	71
• Non plutôt pas	18	23	12	17
• Non pas du tout	8	12	4	6
S/T Non	26	35	16	23
• Ne se prononce pas	10	10	11	6
	100	100	100	100

Le souhait d'un changement d'appellation

Question : Seriez-vous favorable à ce que l'on remplace l'appellation « conseil général » par celle de « conseil départemental » ?

Base : A tous

	Ensemble
	%
• Oui tout à fait	37
• Oui plutôt	27
S/T Oui	64
• Non plutôt pas	14
• Non pas du tout	11
S/T Non	25
• Ne se prononce pas	11
	100

Les modifications souhaitées sur le mode de scrutin

Question : De manière générale, quelles sont toutes les évolutions qui vous paraissent souhaitables en matière de mode de scrutin pour l'élection des conseillers généraux ?
(Question ouverte, réponses spontanées)

Base : A tous

	Ensemble %
S/T NE PAS MODIFIER LE MODE DE SCRUTIN	16
• Il faut conserver un scrutin uninominal	13
• Pour garantir la proximité / Un lien direct avec les électeurs	3
• Pour éviter la politisation du scrutin	2
S/T INTRODUCTION DE LA PROPORTIONNELLE	14
• Instaurer la proportionnelle (sp)	5
• Instaurer un scrutin mixte (proportionnelle en urbain, uninominal en rural)	5
• Proportionnelle intégrale au niveau du département	2
• Proportionnelle avec territorialisation (arrondissement, circonscriptions législatives)	2
• Prime majoritaire pour la liste en tête en cas de proportionnelle	1
S/T PARITE	4
• La parité (sp)	2
• Instaurer la parité grâce à la proportionnelle	1
• La parité en gardant uninominal (regrouper les cantons 2 par 2, suppléant de sexe différent)	1
• Rééquilibrer les cantons au niveau démographique	9
• Un seul scrutin tout les six ans	6
• Aligner les cantons sur l'intercommunalité	4
• Instaurer un suppléant	4
• Ne pas regrouper les cantonales avec d'autres élections (municipales, régionales)	2
• Regrouper les cantonales avec les municipales	1
• Ramener la durée du mandat à cinq ans	1
• Limiter les conditions d'éligibilité (nombre de mandats ou âge maximum)	1
• Ne se prononce pas	51
	(1)

(1) Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles.

Les nouvelles compétences des départements

Question : Etes-vous plutôt satisfait ou plutôt mécontent des nouvelles compétences attribuées au département dans le cadre des lois de décentralisation ?

Base : A tous

	Ensemble %	Elus Gauche %	Elus Droite %
• Plutôt satisfait	53	39	80
• Plutôt mécontent	36	50	11
• Ne se prononce pas	11	11	9
	100	100	100

La confiance dans la capacité de gérer les nouvelles compétences

Question : Pour chacune des responsabilités suivantes, êtes-vous plutôt confiant ou plutôt pas confiant dans la capacité de votre département à les exercer efficacement ?

Base : A tous

Question : Si vous n'êtes pas confiant sur l'exercice d'une ou plusieurs de ces responsabilités, pourquoi ?

Base : A ceux qui ne sont pas confiants

	Plutôt Confiant	Plutôt pas confiant	NSP	Total	Parce qu'on ne donne pas aux départements les moyens financiers de bien les exercer	Parce que votre département ne dispose pas des équipes et des ressources humaines nécessaires	Parce que vous estimez que ces compétences ne devraient pas relever du département	NSP	Total
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
• La politique de l'enfance et de la famille	71	18	11	100	63	18	23	5	(1)
• La prise en charge des personnes âgées dépendantes	66	24	10	100	75	9	19	5	(1)
• La gestion des services départementaux d'incendie et de secours	65	24	11	100	60	7	38	5	(1)
• La prise en charge du handicap	58	32	10	100	74	11	26	3	(1)
• La prise en charge du RMI	57	33	10	100	75	8	27	4	(1)
• La gestion des personnels transférés (TOSS, agents d'équipement...)	55	35	10	100	58	11	42	3	(1)
• L'entretien des routes nationales transférées	45	44	11	100	67	8	34	4	(1)

(1) Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles

Les missions des départements suite aux transferts de compétences

Question : Dans le contexte des nouveaux transferts de compétences, le département doit-il, selon vous, ...

Base : A tous

	Ensemble %	Elus Gauche %	Elus Droite %
• Se recentrer sur ses compétences obligatoires	45	41	52
• Développer et financer des partenariats avec les autres niveaux de collectivité	45	49	40
• Ne se prononce pas	10	10	8
	100	100	100

Les attentes à l'égard de l'ADF

Question : Quelles sont toutes les attentes que vous avez à l'égard de l'ADF (rôle, mission, action, etc...) ?
(Question ouverte, réponses spontanées)

Base : A tous

	Ensemble %
S/T INFORMATION, ÉCHANGE, PARTAGE D'EXPÉRIENCE	25
• Un échange de pratiques, d'expériences sur ce qui fonctionne	14
• Un rôle d'information pour les conseillers généraux	10
• Un lieu de rencontre et de débat	6
S/T RENFORCER LE RÔLE DE L'ADF VIS À VIS DE L'ETAT	21
• Rôle de lobbying, défendre plus fortement les intérêts des Conseils généraux face à l'Etat	14
• Rôle d'intermédiaire, de relais auprès de l'Etat (tonalité neutre)	7
• Exiger des moyens financiers en contrepartie des nouvelles compétences	5
• Formation des élus	10
• Rôle de médiateur entre les départements	6
• Une association plus neutre et non politicienne	6
• Donner des idées d'action	5
• Conseil et assistance juridique	4
• Oeuvrer pour un statut de l'élu	4
• Mieux communiquer sur ses actions	4
• Représentation, promotion de l'institution départementale	3
• Plus d'ouverture à l'ensemble des conseillers généraux	3
• Améliorer le site Internet	1
• Meilleur suivi des réunions de commissions	1
• Ne se prononce pas	47
	(1)

(1) Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles.

PAROLES D'ELUS

Cette sélection de verbatim est issue des réponses des élus à la question ouverte : « *quelles seraient selon vous toutes les améliorations à apporter pour que vous puissiez mieux exercer votre mandat ?* »

- En premier lieu, avoir un véritable statut de l'élu territorial quelle que soit sa fonction. Ensuite disposer de collaborateurs en nombre suffisant.
- Un statut de l'élu pour avoir une autonomie financière, et une formation de base.
- Le respect de la minorité qui devrait posséder les moyens décents de travailler.
- Mise en place d'un vrai statut de l'élu qui permettrait d'assurer sa retraite, donc de pouvoir exercer ses fonctions professionnelles à mi-temps (par exemple) et de préserver sa vie de famille.
- Statut: pouvoir retrouver le poste occupé avant les mandats électifs
- Avoir moins de réunions le soir (actuellement 3 par semaine après 20h30), cet emploi du temps est très difficilement conciliable avec la vie de famille et les jeunes enfants. Disposer de davantage de formation sur place, dans le département.
- Un signe de reconnaissance (ex: écharpe) par le public lors de manifestations.
- Avoir à disposition pour quelques heures par semaine un collaborateur ou une collaboratrice
- La mise en place du statut de l'élu, afin d'être pleinement disponible pour l'exercice du mandat.
- Un véritable statut de l'élu prenant en compte ses difficultés et sa reconversion en fin de mandat. Une application stricte du non cumul des mandats.
- Travailler avec une véritable assistante pour une gestion plus politique et plus pointue des dossiers. Une formation de base en début de mandat, présentation des services, rôle d'un cabinet, rôle d'un élu, ses possibilités d'interventions, sa place dans un conseil d'administration, pourquoi pas un tutorat et plus de solidarité des anciens ! deux ans après, nécessité d'une formation rapide aux nouveaux textes de loi au moment de leur promulgation et surtout une information complète des projets des décisions... c'est désagréable d'avoir des informations par l'extérieur, et d'avoir l'impression d'être en dehors d'un système décisionnel surtout lorsque l'on appartient à la majorité
- Ce mandat exige une grande disponibilité (réunions, permanences, études des dossiers ...) qui peut s'avérer un obstacle pour les salariés et cadres du privé. Il conviendrait d'y remédier. Le rôle des groupes politiques devrait être mieux reconnu dans le fonctionnement du Conseil général, en s'inspirant par exemple de la place occupée par les groupes au Parlement
- Développer l'aspect NTIC pour le Conseiller Général (ordinateur portable pour liaisons avec les différents services, etc...)
- La reconnaissance d'un statut de l'élu avec les moyens matériels qui vont avec : indemnité permettant de laisser un emploi, secrétariat, assistance, bureautique...
- J'ai la chance d'être à la retraite, donc pas de problème financier. Mais j'ai fait deux mandats d'adjoint et pour cela abandonner un jour par semaine de travail, cela m'a pénalisé lors du calcul de ma retraite. Je pense que les élus salariés du privé sont très désavantagés par rapport au public !
- Difficile d'assumer avec un activité professionnelle pourtant indispensable matériellement
- Pouvoir exercer mon mandat à plein temps avec une indemnité correcte et des garanties de carrière après mon mandat

- Limiter encore le nombre de mandat et améliorer les indemnités pour ceux qui ne cumulent pas
- Frais de déplacement insuffisants ;téléphone portable; reconversion après mandat; supprimer les disparités entre les élus présidents ou vice-présidents avec chauffeur et les autres...; pas de cumul de mandat; pas de possibilité de reconduire un mandat plus de deux fois,les hommes politiques sont vieux!!!quelle vision pour notre jeunesse...
- Un vrai statut de l' élu permettant d'arrêter temporairement son activité professionnelle ; disposer d'un assistant au moins pour décharger des taches administratives
- Permettre à tous les salariés de bénéficier d'une disponibilité sans perte de salaire et de déroulement de carrière avec retour dans son ancien poste à la fin de son mandat
- Des commissions qui soient autre chose que des chambres d'enregistrement des décisions de l'exécutif. Un Président qui ne cumule pas les mandats et qui n'ait pas donné tous les pouvoirs à ses directeurs, pendant qu'il coupe les rubans.
- En dehors du statut qui ne permet pas aux jeunes de quitter leur emploi pour se consacrer à leur fonction (comme en Allemagne par exemple), pour le reste il n'y a pas de problème particulier puisque la formation nous pouvons l'avoir, l'agenda à nous de bien le gérer, les moyens matériels sont corrects. Par contre nous devons gérer nous même notre courrier.
- Des informations par internet. Mais il faudrait à cet effet que l'ensemble de mes collègues maîtrise l'outil, ce qui est loin d'être le cas
- Une couverture sécurité sociale et retraite ; les moyens financiers pour louer une permanence cantonale et pour créer un poste ou un demi-poste de secrétariat particulier
- il faudrait enfin voter un statut de l' élu qui permettrait de ne plus exercer sa profession qu'à temps partiel pour qu'enfin toutes les professions puissent prétendre à exercer des mandats électifs
- Un véritable statut de l' élu !
- Revaloriser très nettement les indemnités pour diminuer le cumul des mandats. Mettre en place un dispositif de sécurisation de la vie professionnelle des élus de manière à ce que la représentation politique soit plus représentative de la société.
- En cas de défaite, un dispositif jumelé financier et de formation de retour à la vie professionnelle.
- Un véritable statut d' élu à l'allemande
- Avoir droit à un assistant ET à une secrétaire - Avoir une bien meilleure rétribution pour ne pas avoir à exercer d'activité professionnelle
- Statut: réforme complète, emploi-élu, écharpe, suppléant, indemnités liées à la présence.
- Permettre à l' élu de se consacrer totalement à son mandat. Nécessité de mettre en place un statut de l' élu
- Prendre des formations en weekend,

- Un statut de l' élu, qui permette de clarifier les droits de l' élu et qui permette à des salariés de pouvoir concilier mandat et activité professionnelle. Cela rendrait possible à certaines catégories socio-professionnelles de se présenter à des élections et éventuellement de siéger dans une assemblée.
- Statut permettant à l' élu de vivre correctement et uniquement de son mandat, avec assurance de pouvoir réintégrer ses précédentes fonctions, soit parce qu' il a décidé de cesser lesdites fonctions, soit parce qu' il n' a pas été réélu. Disposer de plus de personnels hautement compétents dans son staff. Disposer de locaux permettant de recevoir dignement les différents rendez-vous. Un meilleur accompagnement de l' élu dans toutes ses tâches, agenda, notes, courrier. Il s' agit d' avantage de plus de moyens humains que matériels, mais surtout de moyens humains très formés au travail et au besoin des élus ; Ce manque de moyens complique énormément le travail de l' élu qui n' est plus suffisamment disponible pour le terrain et qui manque de temps pour analyser les différentes situations et dossiers qui lui passent entre les mains. L' élu est souvent débordé par des tâches subalternes (précisions de RDV, annulations non communiquées, déplacements inutiles etc..
- Moyens matériels: un secrétariat et la mise à disposition d' un téléphone mobile formation: des formations à thèmes, comme celles menées par l' AMF
- Faire que les jours durent 48 heures au lieu de 24
- Un statut de l' éluE (sécurité sociale, vraie retraite...) assorti de mesures permettant un retour à une vie active en fin de mandat
- Un véritable statut de l' élu avec une indemnité qui n' oblige pas les uns et les autres à exercer plusieurs mandats, la possibilité de recruter un ou plusieurs collaborateurs qualifiés, le renouvellement de l' exécutif tous les 6 ans et non tous les 3 ans, la possibilité de validation des acquis pour la suite de l' activité professionnelle, la limitation des mandats dans le temps (pas plus de 3 fois pour le même mandat)
- Que l' opposition soit impliquée dans le processus de décision du CG et que celui-ci ne soit pas considéré comme une chambre d' enregistrement
- Je travaille à mi-temps pour pouvoir me consacrer à mes mandats. J' aimerais maintenir et préserver mes droits à la retraite comme si je travaillais à plein temps.
- Un statut de l' Elu que nous attendons depuis 20 ans !
- Un ordinateur portable et une liaison internet pour chaque élu
- Mettre en place un véritable statut de l' élu (retraite, protection sociale, ...) Mettre à disposition un "extranet ADF" pour les élus. Cet extranet pourrait comporter : informations, base de données thématiques, partages d' expériences, forum des élus...
- Elu depuis 79, vice-président 25 ans, président cdt aujourd' hui, maire-adjoint chef lieu 25 ans, j' ai vu bien des améliorations. Il reste à interdire les cumuls de mandats exécutifs, tous, parce qu' ils ne permettent pas de disposer de suffisamment de temps pour travailler avec les techniciens et directeurs, et entraînent trop de réunions sur 2 jours quand le président est parlementaire. Il faut, rapidement, doter chaque élu d' un ordinateur, le former si nécessaire, disposer d' un secrétariat par groupe, supprimer un peu de paperasse; tailler dans le nombre et la multiplication des réunions, et dans le nombre de participants. Travailler plus efficacement et supprimer les parlotes; rembourser correctement les déplacements, y compris pour les élus qui habitent le canton chef lieu et qui au fil des ans et des augmentations des coûts du carburant et des transports ont intérêt à rester chez eux. Personne n' acceptant plus aujourd' hui de sacrifier tous ses loisirs, il faudrait modérer l' inflation des

manifestations du week-end.

- Vidéo-conférence, développement des relations avec le CG par internet, accès à des bibliothèques spécialisées sur internet, relations et échanges avec d'autres départements...
- Le statut de l' élu. L' élu devrait avoir les moyens et la possibilité d'interrompre pendant la durée de son mandat son activité professionnelle de manière à se consacrer pleinement à son mandat d' élu Une protection sociale doit être liée au mandat (Cotisation sécu, retraite, chômage, prévoyance, mutuelle, etc...
- **DEFINIR UN VRAI STATUT DE L'ELU !**
- La mise en place d'un statut de l' élu qui permettrait de se consacrer exclusivement au mandat en cours. Avec la mise en place des nouvelles compétences, il n'est plus possible d'être aussi disponible pour son activité professionnelle...
- Il faut revaloriser les indemnités d'élus pour éviter le cumul des mandats et favoriser les disponibilités des salariés afin qu'ils se consacrent pleinement à leur mandat
- Nous sommes identifiés sur un territoire, le canton et il serait bon d'être davantage associé aux décisions de l'exécutif départemental ayant des répercussions sur les concitoyens que nous représentons.
- Des moyens pour rendre possible la communication avec les électeurs, un statut plus complet pour se dégager professionnellement le temps du mandat.
- Financièrement, le calcul des indemnités est injuste (au prorata des populations); alors qu'un conseiller ardéchois peut travailler plus qu'un conseiller parisien ! Pour ceux qui ont une activité professionnelle, difficulté pour disponibilité, surtout dans PME PMI
- Il faut revoir la loi et accorder au minimum une secrétaire à chaque élu de l'opposition au Conseil Général, portable, ordinateur, photocopie, fax (moyens matériels minimum)
- Un véritable statut de l' élu qui permette de dégager du temps et des moyens de formation et d'expertise
- Avoir ENFIN un statut de l' élu. cela permettrait aux jeunes élus de se libérer d'un métier pour se consacrer totalement au mandat
- Disposer d'un réel statut de l' élu local pour les présidents, un statut à rapprocher de celui des parlementaires
- J'ai l'impression d'être un chef d'entreprise, car je gère des effectifs importants de personnel et les indemnités d' élu sont modestes au regard des lourdes responsabilités exercées sur le plan social pour améliorer le bien-être des citoyens, surtout depuis les multiples vagues de décentralisation

RESULTATS VENTILES